Un rapport sur la souffrance psychique au travail enterré au Sénat par la droite et le centre

Depuis le mois de février 2026, une mission d'information travaillait au Sénat sur le thème de la souffrance psychique au travail. Constituée à la demande du groupe RDSE, groupe constitué majoritairement de radicaux au Sénat, cette mission n'a pas pu rendre public son rapport, comme c'est pourtant l'habitude au Parlement. En effet, mercredi 8 juillet 2026, la majorité de la droite et du centre s'est opposée aux conclusions de la rapporteure Annick Girardin. Explications.

Par Quentin Calmet
Temps de lecture : 9 min
Publié le 10/07/2026 à 16:47

« Nous devons progresser sur cette question de santé mentale, qui est un enjeu médical, un enjeu sociétal, et en ce qui me concerne, un enjeu pour le monde du travail ». C'est avec ces mots que le ministre du Travail Jean-Pierre Farandou, a commencé son audition devant la mission d'information du Sénat sur la souffrance psychique au travail, le 7e juillet dernier. Le signe que l'exécutif prenait au sérieux cette problématique.

Dix jours plus tard, c'est l'incompréhension, voire la colère, qui règne au groupe RDSE - Rassemblement démocratique et social européen - du Sénat. En début d'année 2026, ce petit groupe central au Sénat avait demandé la création de cette mission d'information au titre de son droit de tirage, qui permet à chaque groupe politique du Sénat de déclencher une mission d'information, lors de chaque session parlementaire.

Mercredi 8 juillet 2026, les sénateurs membres de la mission d'information ont bien examiné un rapport, fruit de cinq mois d'auditions et de plusieurs déplacements, mais celui-ci a été rejeté. « C'était surprenant, c'était brutal », raconte un collaborateur parlementaire, en off. « Visiblement, c'est un rapport qui dérange », ajoute cette même source.

« D'abord cela a été un profond regret pour tout le travail que l'on a accompli », explique aujourd'hui la rapporteure RDSE de la mission, Annick Girardin à publicsenat.fr. « Plus les jours passent et plus je suis en colère », ajoute l'ancienne ministre, « on ne peut pas oublier que la santé mentale est une grande cause nationale pour la deuxième année consécutive, en 2025 et 2026 ».

« C'est un travail hyper sérieux, pas idéologique »

Selon le communiqué, publié vendredi 10 juillet 2026, par le groupe RDSE au Sénat, le rapport contenait 39 recommandations, comme « confier à une conférence réunissant scientifiques, professionnels de santé, partenaires sociaux, sociologues et associations de victimes le soin d'élaborer une définition harmonisée de l'épuisement professionnel », mais aussi « ajouter au code du travail à l'article portant sur les principes généraux de prévention, un dixième principe relatif à l'écoute des travailleurs », ou encore « renforcer l'accompagnement des employeurs, et plus particulièrement au sein des PME, pour les actions de prévention et de protection à mettre en œuvre ».

« Ce rapport s'intitule 'Quand le travail consume : l'urgence de lutter contre l'épuisement professionnel', », explique aujourd'hui Annick Girardin, « on va droit vers une crise du travail et une crise sociétale. Les Français attendent que l'on ait des réponses sur ce sujet. [….] C'est un travail hyper sérieux, ce n'est pas un travail idéologique ».

Bras de fer politique

De son côté la droite assume avoir voté contre ce rapport. « Effectivement, la santé mentale est un sujet aujourd'hui », analyse la sénatrice LR Pascale Gruny, membre de la mission d'information. « Mais dans les auditions, nous avons eu un mélange des genres, entre le burn-out, la dépression, et parfois des confusions avec le harcèlement moral et sexuel, pour lesquels il y a déjà des lois ».

« Ce n'était pas un mauvais rapport », ajoute Pascale Gruny, « c'était un rapport orienté. […] Dans le rapport et les préconisations. Il y avait peu de soutien pour les entreprises et les employeurs, qui sont eux-mêmes, quelquefois, en souffrance psychique et en véritable burn-out. ».

De son côté, la présidente socialiste de la mission d'information, Monique Lubin, s'étonne. « J'ai été un peu sidérée, franchement », explique-t-elle à publicsenat.fr, « c'est tout de même exceptionnel ! ». « Le sujet en lui-même et les préconisations ne comportaient pas d'aspérités telles que ça pouvait conduire à un rejet », selon Monique Lubin, qui ajoute : « certains qui étaient là au moment de la remise du rapport, mercredi après-midi, et qui se sont exprimés contre, clairement n'avaient participé à rien et pas lu le rapport ».

« Je pense sincèrement que c'est idéologique », ajoute la sénatrice socialiste. « Il y a eu une crainte que le sujet même, le contenu du rapport et les préconisations, portent atteinte au patronat, alors que de notre part, il n'y avait pas de remise en cause. Le rapport est très riche, les auditions ont été nombreuses et riches, et je ne suis pas de ceux qui disent que le travail fait systématiquement souffrir, loin de là, mais en revanche, oui, on a rencontré des situations de souffrance. »

Quel avenir désormais pour le rapport ?

Faute de vote favorable mercredi, le rapport n'a pas pu être rendu public. « Par respect pour tous ceux qui sont venus travailler, je ne peux pas laisser en l'état ce rapport sans qu'il soit publié », explique aujourd'hui Annick Girardin, consciente que des parlementaires européens travaillent également sur cette problématique.

Mais la sénatrice peut-elle publier à titre personnel ce travail ? « Absolument pas », coupe net Pascale Gruny. « Elle n'en a pas le droit ».

« Je comprends [la frustration de la rapporteure, Annick Girardin, ndlr], avec le travail qui a été fait. Il faudra refaire un travail dessus, […] et faire quelque chose de plus consensuel ». Et Pascale Gruny de pointer la configuration présidente (Monique Lubin, PS) et rapporteure (Annick Girardin, RDSE) : « Habituellement dans les missions, on a une présidente et une rapporteure qui ne sont pas du même parti politique. Et là, même si elles ne sont pas dans les mêmes groupes politiques, elles sont proches. Rime Girardin est de gauche, quand vous faites les travaux, vous êtes entre vous ».

Pour aller plus loin

CENTRE | LES RÉPUBLICAINS | SÉNAT | TRAVAIL

Dans la même thématique

Voir tous

PARLEMENTAIRE
Zones grises de l'information : le Sénat veut muscler la lutte contre la désinformation avant 2027
Face aux plateformes, aux influenceurs et à l'intelligence artificielle, une mission d'information du Sénat alerte sur les nouvelles fragilités de…
Le 9 juillet 2026

PARLEMENTAIRE
Jeux vidéo : le Sénat veut conditionner les aides publiques à des avancées concrètes pour les femmes
Le Sénat propose de faire de l'égalité femmes-hommes un critère d'attribution des aides publiques au secteur du jeu vidéo. Dans un rapport, la…
Le 8 juillet 2026

PARLEMENTAIRE
Présidence du groupe PS du S candidature de Rachid Temal Kanner, Michaël Weber « n'ex
Le sénateur du Val-d'Oise annu la présidence du groupe PS du 8 ans par Patrick Kanner. « Ce
Le 7 juillet 2026